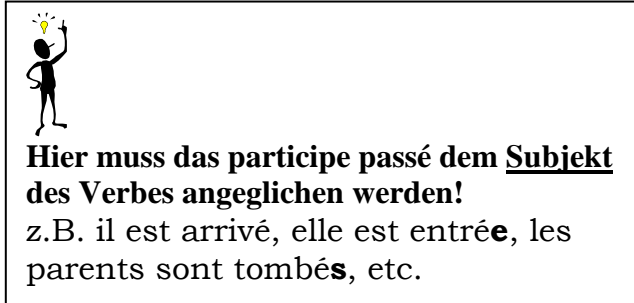


L'accord du participe passe

1) passé composé avec être

a) Die Verben des Ortswechsels bilden ihr passé composé mit être.

arriver/partir
 entrer/sortir
 monter/descendre/tomber
 aller/venir
 naître/mourir
 passer
 retourner
 rester



b) Dies gilt in gleicher Weise für die reflexiven Verben (die ja mit être gebildet werden!), wenn das Reflexivpronomen direktes Objekt ist.

z.B. Je me suis lavé(e).
 Nous nous sommes trompé(e)s.
aber: Je me suis lavé les cheveux.

2) passé composé mit avoir

Beim passé composé mit avoir wird das participe passé **nicht dem Subjekt** angeglichen.

z.B. j'ai mangé, tu as lu, il a regardé, elle a fait, nous avons mis, vous avez invité, etc.



Steht aber ein direktes Objekt in Form eines direkten Objektpronomens (*me, te, se, nous, vous, le, la, les*) oder des Relativpronomens que VOR dem passé composé, wird das participe passé diesem Objekt angeglichen!

z.B. J'ai acheté des fleurs. Je les ai mises dans un vase.
 Regarde les fleurs que j'ai achetées.
 J'ai invité les voisins. Je les ai invités hier.
 Je te présente aux voisins que j'ai invités hier.
 J'ai ouvert la porte. Je l'ai ouverte.
 J'ai mis une jupe. La jupe que j'ai mise est trop longue.
 Je t'(féminine!) ai regardée.